

Délibération n°14

*Objet : Information des
décisions du Président*

Date de convocation :
21/10/2008

Date d'affichage :
21/10/2008

*Nombre de Membres
en exercice :*
34

Nombre de présents :
28

Nombre de votants :
28

le 27 octobre à 18 h 30.

Le Comité Syndical, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise en séance publique sous la présidence de Monsieur Michel LAMOLINAIRIE.

Etaient présents : Mesdames COMBALBERT Chantal, FERRERO, KUHN, PARCELLIER, TAURAN, VIDAL, Messieurs BENOIS, CALVET, CAZOTTES, CHERON, GIORDANA, HEBRARD, JOFRE, LABOUYSSE, LAMOLINAIRIE, LESTRADE, MALMON Alain, MALMON Charles, MAUBERT, NOUGAYREDE, PAGES, PRADIN, QUET, RESONGLES, ROZES, TAFOUREAU, Madame JEAN suppléante de Monsieur LEY, Madame JEAN DIT DENIAUD suppléante de Madame LAFARGUE.

Absents/Excusés : Mesdames LUENGO, PALMIE, Messieurs DUSSOCHAUT, GRIMAL, GUTHMULLER, PRAYSSAC.

Madame PARCELLIER a été élue secrétaire de séance.

Dans le cadre de la délégation de compétences attribuée au Président par Délibération n°3 du 13 mai 2008, et conformément aux dispositions des Articles L. 5211-1 et L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président informe les délégués que les décisions suivantes ont été prises :

- le 4 juin 2008 : remboursement du sinistre par la société d'assurances Groupama d'Oc survenu le 10 avril 2008, concernant le remorquage du véhicule 3780KM82 pour un montant total de 1 095,06 €,
- le 21 juillet 2008 : acquisition de 6000 sacs de pré-collecte commandés à la société L&M et associés pour un montant total de 7 370, 00 € HT,
- le 21 juillet 2008 : signature d'une convention avec la société Pro-XL pour la collecte et le traitement des cartouches d'imprimantes usagées,
- le 8 septembre 2008 : acquisition de 50 conteneurs 1100 litres couvercle vert et cuve verte commandés à la société CITEC Environnement pour un montant total de 8 000,00 € HT soit 9 568,00 € TTC,
- le 11 septembre 2008 : versement d'une indemnité de 3 001 € par la société d'assurances Groupama d'Oc relative au vol avec effraction survenu entre le 16 août et le 18 août 2008 à la déchèterie située à Lauzerte,
- le 17 octobre 2008 : acquisition d'un camion 5,2 tonnes équipé d'un bras de levage de 3 tonnes de force de levage commandé à la SARL Lafrançaise Automobiles pour un montant total de 36 850,00 € HT soit 44 072,60 € TTC.

Le Comité Syndical prend acte des décisions présentées ci-dessus.

– **ADOPTÉE** –

Le Président,

M. LAMOLINAIRIE